

Communiqué



DE PRESSE

Communiqué de presse

Paris, le 27 juillet 2020

La Métropole du Grand Paris se félicite des orientations communes avec le Gouvernement en matière de rénovation énergétique

Le Métropole du Grand Paris se félicite des orientations prises par le Gouvernement en matière de rénovation énergétique à l'issue du Conseil de défense écologique du 27 juillet 2020. A l'initiative de Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique, Emmanuelle WARGON, Ministre déléguée auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, a annoncé une série de mesures qui s'accordent parfaitement avec l'un des axes prioritaires du plan de relance métropolitain dédié au soutien du secteur de l'habitat et de la construction.

Dans le cadre de son Plan de relance, le Gouvernement devrait consacrer une enveloppe de 30 milliards d'euros en faveur de la transition écologique. La rénovation énergétique qui contribue, à la fois, à relancer le secteur du bâtiment tout en ayant le caractère vertueux de lutter contre les passoires thermiques, y figure comme une priorité. Emmanuelle WARGON a annoncé ce matin des mesures fortes en la matière notamment l'élargissement de la prime forfaitaire « MaPrimeRénov » en la rendant éligible à l'ensemble des ménages à compter de janvier 2021.

Le plan de relance de la Métropole du Grand Paris, adopté le 15 mai 2020, vient compléter les décisions gouvernementales en soutenant, d'une part, la rénovation énergétique des logements et, d'autre part, celles du patrimoine public. Dans ce cadre, la Métropole soutient la montée en puissance du programme de rénovation énergétique performante des zones pavillonnaires (PREP), élargit les financements des audits énergétiques et finance également l'ingénierie des projets de rénovation énergétique de patrimoine public.

La rénovation énergétique est en effet une priorité de la Métropole du Grand Paris, qui entend mettre pleinement en œuvre ses compétences à travers son Plan Climat Air Energie métropolitain et la convention du programme « Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) », signée en décembre dernier, en présence d'Emmanuelle WARGON. La Métropole a prévu de consacrer 6,7 millions d'euros à ce programme répartis sur les 3 ans à venir.

« C'est en conjuguant durablement les actions engagées par le Gouvernement avec celles de la Métropole du Grand Paris, que nous pourrons répondre aux défis de la transition écologique tout en favorisant la relance économique et la revitalisation des entreprises », souligne Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.